

Rabat, le 21 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la note d'information simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « SANOFI » réservée aux salariés du Groupe.

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 21 juin 2018 une note d'information simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « SANOFI » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 6 270 198 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la société SANOFI-AVENTIS MAROC .

La souscription des salariés au Maroc débutera le 22 juin 2018 et se terminera le 29 juin 2018. Le prix de souscription s'établit à 52,66 euros soit 587 dirhams

La note d'information simplifiée est complétée par :

- Le document de référence inscrit auprès de l'AMF sous le numéro D.18.0110 en date du 7 mars 2018;
- Le document d'Informations Clés pour l'Investisseur FCPE « SANOFI SHARES » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 990000074999 et son règlement;
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur FCPE « Relais SANOFI SHARES » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 990000120849 et son règlement;
- Le règlement du Plan d'Epargne Groupe signé le 13 octobre 2005 et ses avenants.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public au siège social de SANOFI-AVENTIS MAROC ainsi qu'auprès de la BMCI. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/015/2018

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma